

Réf: Dossier 293569

Avis de constitution

SOCIETE « SYNERGIE MINES » en abrégé « SY-MIN SARL »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA
POSTE DE COCODY, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNERGIE MINES » en abrégé «
SY-MIN SARL »

Objet : - Exploitation minière
Et Généralement toutes opérations se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant
en

faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'
affectation hypothécaire ou en nantissement de tout
ou partie des biens sociaux ;
- La prise de participation de la société dans
toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou
étrangères, créées ou à créer ayant un objet
similaire ou connexe ;

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA
POSTE DE COCODY, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M COULIBALY SOUNZONGUI LAMINE
N'GUESSAN MAHAMADOU MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02216 du 07/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13006/GTCA/RC/2024 du 07/03/2024

